

Château de
LA ROCHE-GUYON

E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2009 – 032 du 16 décembre 2009

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2010

L'an deux mille neuf, le 16 décembre 2009 à 16h30, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 9 décembre 2009.

Etaient présents :**Administrateurs**

- Président : Jean-Pierre Muller, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, Conseiller général du canton de Magny-en-Vexin.
- Représentants de l'Etat : Patrice Pennel, Préfecture du Val d'Oise ; Jean-Pierre Reismann, Direction Régionale des Affaires culturelles
- Représentants du Conseil général du Val d'Oise : Dominique Gillot, Vice-présidente du Conseil général du Val d'Oise, Conseiller général du canton de Cergy-Sud, Jean-Pierre Barentin, Conseiller général du canton de Taverny, - Raymond Lavaud, Conseiller général du canton de Beauchamp
- Représentant la commune de La Roche Guyon : Christine Forge, Maire

Personnalités qualifiées

- Personnalité désignée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld
- Personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise : Bernard Toublanc

Représentant du personnel : Emmanuelle Evrard

Absents-excusés ayant donné un pouvoir :

- François Dupille donne pouvoir au Président
- Guy-Antoine de La Rochefoucauld donne pouvoir à Yolaine de La Rochefoucauld
- Daniel Lehleyder donne pouvoir à Christine Forge
- Olivier Lopes donne pouvoir au Président
- Gérard Seimbille donne pouvoir à Raymond Lavaud

Nombre de membres en exercice : 18**Nombre de membres présents : 11****Nombres de votants : 16****Absents**

- Dominique Herpin-Poulenat, Vice-présidente du Parc Naturel Régional du Vexin
- Guy Paris, Conseiller général du canton de Vigny

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Direction de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Marie Christine Dodier, E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon pour la prise de note

CONSIDERANT,

- Les éléments joints aux dossiers et à la présente délibération
- La discussion tenue en séance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Atteste qu'un débat d'orientation budgétaire concernant l'exercice 2010 s'est tenu et prend note des grandes orientations présentées.



Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 16

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président de l'E.P.C.C.
Jean-Pierre Muller**

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le

HYPOTHESES DE CONSTRUCTION BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2010

Hypothèses de recettes :

Hypothèse 1 :

1. Reconduction de la contribution du Conseil général + 2%
2. Reconduction des subventions de la Préfecture du Val d'Oise et de la DRAC Ile de France
3. Des recettes propres en augmentation de 25.000€ (Plantes Plaisirs Passions : locations de stand et retour sur nourriture ; Musée éphémère : + 2.500 visiteurs à 6€)
4. Reconduction du mécénat de ISS
5. Nouvelles subventions liées au Musée éphémère : CNAP et Région

Hypothèse 2 :

1. **Reconduction de la contribution du Conseil général + 2% + 35.000€**
2. Reconduction des subventions de la Préfecture du Val d'Oise et de la DRAC Ile de France
3. **Des recettes propres en augmentation de 32.500€** (Plantes Plaisirs Passions : locations de stand et restauration ; Musée éphémère : + 3.750 visiteurs à 6€)
4. Reconduction du mécénat de ISS
5. Nouvelles subventions liées au Musée éphémère : CNAP et Région
6. **Subvention PNR dans le cadre de la convention cadre de 20.000€**

Hypothèses 3 :

1. Reconduction de la contribution du Conseil général + 2% + 35.000€
2. Reconduction des subventions de la Préfecture du Val d'Oise et de la DRAC Ile de France
3. **Des recettes propres en augmentation de 40.000€** (Plantes Plaisirs Passions : locations de stand et retour sur nourriture ; Musée éphémère : + 5.000 visiteurs à 6€)
4. Reconduction du mécénat de ISS
5. Nouvelles subventions liées au Musée éphémère : CNAP et Région
6. **Subvention du PNR de 30.000€**

Hypothèses de dépenses :

1. Au chapitre 011, quelque soit l'hypothèse, les postes Frais généraux, Espaces extérieurs, Communication, Plaisir(s) et Un Château pour tous et pour chacun sont fixes (la majeure partie des dépenses de ce dernier projet est comprise dans la masse salariale)
2. Les variables sont donc la programmation culturelle et la masse salariale (la programmation culturelle a une incidence sur la masse salariale : rémunération des artistes).
3. Dans les hypothèses 2 et 3, est prévu un recrutement sur un poste de chargé de communication et de développement des publics.

Budget principal 2009 / 2010 - section de fonctionnement
Présentation analytique simplifiée

	DM 2009	DOB 2010		
		Hyp. 1	Hyp. 2	Hyp. 3
Dépenses	1 758 200	1 870 965	1 933 365	1 950 865
Chapitre 011	510 650	619 400	632 250	632 600
Frais généraux	310 700	316 000	316 000	316 000
Programme culturel	100 000	223 000	235 850	236 200
Espaces extérieurs	43 900	31 000	31 000	31 000
Communication	20 500	17 500	17 500	17 500
Plaisir(s)	23 400	24 900	24 900	24 900
CPTEPC	12 150	7 000	7 000	7 000
Chapitre 012	1 185 650	1 136 515	1 186 065	1 203 215
salaires bruts	762 400	743 715	777 100	788 600
charges patronales	405 200	374 750	390 915	396 565
divers	18 050	18 050	18 050	18 050
Charges financières	2 000			
Charges exceptionnelles	8 500			
Amortissements et Provisions	51 400	115 050	115 050	115 050
Recettes	1 741 350	1 870 965	1 933 365	1 950 865
Recettes propres	309 900	335 000	342 500	350 000
dont recettes nouvelles PPP		13 000	13 000	13 000
dont Musée éphémère		15 000	22 500	30 000
Subventions d'exploitation	1 337 300	1 364 645	1 399 545	1 399 545
dont Conseil général	1 290 000	1 316 100	1 351 000	1 351 000
Atténuation de charges	26 900	0	0	
Produits exceptionnels	27 900	103 920	123 920	133 920
dont mécénat	23 920	23 920	23 920	23 920
dont subvention CNAP		30 000	30 000	30 000
dont subvention Région		50 000	50 000	50 000
dont subvention PNR			20 000	30 000
Subvention transférée au résultat	39 350	67 400	67 400	67 400
Résultat de l'exercice	-16 850	0	0	0
Résultat antérieur	20 000			
Résultat cumulé	3 150			

DM 2009 : Frais généraux - strict entretien = 271 719 €
DOB 2010 : frais généraux - strict entretien = 261 440 €

DM 2009 : charges patronales : contiennent une charge exceptionnelle AXA de 15.600€